



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Créteil, le 9 mai 2018

Le délégué académique à l'éducation  
artistique et à l'action culturelle

À  
Mesdames, Messieurs les professeurs

s/c Mesdames, Messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet : recrutement d'un professeur relai en structure culturelle pour la rentrée 2018.**

**Rectorat**

Délégation académique à  
l'éducation artistique et à  
l'action culturelle

Affaire suivie par  
Yves GUINCHAT

Téléphone  
01-57-02-66-59  
Fax  
01-57-02-66-70  
Mél

[yves.guinchat@ac-creteil.fr](mailto:yves.guinchat@ac-creteil.fr)

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
Web : [www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

**La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle recrute un professeur relai pour le musée Picasso-Paris**  
(profil de poste et conditions en annexe)

Les missions du professeur relai sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

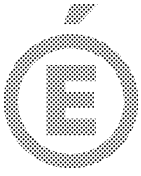
L'appel à candidature est ouvert aux enseignants titulaires en poste fixe dans l'académie de Créteil. La mission est rémunérée en Indemnités de missions particulières (IMP).

Les enseignants candidats doivent envoyer un CV et une lettre de motivation

- par courrier **avant le mercredi 23 mai 2018** à:  
Monsieur Jean-Jacques PAYSANT, DAAC  
Rectorat de Créteil  
4, rue Georges Enesco  
94010 Créteil Cedex
- par courriel **avant le dimanche 27 mai 2018** à [yves.guinchat@ac-creteil.fr](mailto:yves.guinchat@ac-creteil.fr) et [ce.daac@ac-creteil.fr](mailto:ce.daac@ac-creteil.fr)

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Yves GUINCHAT à la DAAC : 01 57 02 66 59, [yves.guinchat@ac-creteil.fr](mailto:yves.guinchat@ac-creteil.fr)

Jean-Jacques PAYSANT



## Musée national Picasso-Paris

5 rue de Thorigny  
75003, PARIS

### *Les enjeux éducatifs du musée national Picasso-Paris*

Le musée national Picasso-Paris est non seulement un lieu de conservation de collections patrimoniales, mais également une institution à vocation éducative. Il a donc pour mission de présenter au public ses collections, d'assurer, par tout moyen approprié, l'accueil du public le plus large, d'en développer la fréquentation, de favoriser la connaissance de ses collections, de concevoir et de mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Parmi les priorités que le Musée national Picasso-Paris s'est fixées, en accord avec la politique du ministère de la Culture, l'accueil des scolaires, des personnes en situation de handicap et des publics non-familiers du monde de l'art tient une place essentielle. Inauguré en 1985, le musée national Picasso-Paris conserve le plus riche ensemble au monde d'œuvres de Pablo Picasso. Il est installé au cœur de Paris, dans le quartier du Marais, au sein de l'hôtel Salé, bâti entre 1656 et 1660 et protégé au titre des monuments historiques depuis 1968.

La collection du musée national Picasso-Paris est issue de deux donations, successivement consenties à l'État par les héritiers de Pablo Picasso en 1979 puis par l'héritière de Jacqueline Picasso en 1990. Elle a été complétée notamment par les donations de la collection particulière et des archives de Picasso. Traversant toutes les périodes et tous les domaines de la création de Picasso, la collection permet aussi l'évocation du processus créatif de l'artiste, à travers esquisses, études, croquis, carnets de dessins, gravures, photographies, livres illustrés, films...

La Direction des publics et du développement culturel souhaite recruter un professeur relais pour poursuivre la collaboration étroite développée depuis 4 années avec l'Éducation nationale.

### **Profil recherché :** (enseignants toutes disciplines)

#### **Savoir-faire**

- Savoir communiquer en situation professionnelle
- Capacités rédactionnelles. Expérience de la création d'outils pédagogiques
- Expérience significative dans la conduite de projets d'Education Artistique et Culturelle
- Un intérêt pour l'interdisciplinarité

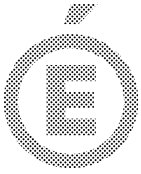
#### **Connaissances**

- Connaissance des programmes scolaires, en particulier en arts plastiques et en histoire des arts
- Connaissance des différents parcours et en particulier du parcours d'éducation artistique et culturel
- Connaissance du champ des élèves à besoins éducatifs particuliers

#### **Qualités personnelles**

- Gout pour le travail en équipe
- Sens de l'organisation
- Appétence personnelle pour l'art moderne et contemporain, notamment pour Picasso et les avant-gardes historiques

### **Missions du professeur relais**



3

Au sein de la Direction des publics et du développement culturel du musée, en collaboration avec l'équipe du Département de la médiation, et en particulier avec le responsable du département et la chargée des publics Éducation, l'enseignant ou l'enseignante aura les missions suivantes :

#### Mission principale

- Permettre aux élèves de l'académie, et en particulier à ceux qui sont les plus éloignés de la culture, un accès accompagné aux œuvres du musée et à ses ressources pédagogiques
- Co-concevoir et rédiger les outils pédagogiques dédiés aux enseignants (fiches et dossiers téléchargeables en ligne)

#### Missions complémentaires

- Organiser de manière régulière des formations à destination des enseignants
- Favoriser les relations avec l'académie de Créteil et le monde enseignant : contribution à l'organisation des moments de rencontre avec le corps enseignant (stages et formations, etc.) et au développement des publics en favorisant la venue de classes peu familières des musées (notamment les classes spécifiques, ULIS, CLIS, SEGPA, etc.).

#### Professeur relai de la DAAC

- Le professeur relai intègre le réseau des professeurs relais de la DAAC de Créteil et est amené à participer aux trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail « Arts visuels » de la DAAC.
- Il devient aussi relai de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.
- Il garantit une bonne circulation de l'information entre la structure culturelle et la DAAC via le conseiller du domaine concerné.

#### **Conditions**

**L'enseignant percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités de missions particulières (IMP)<sup>1</sup> ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire pour la structure sur la base de 36 semaines annuelles.**

**Le volume d'IMP peut être modulé en fonction de la date de recrutement.**

**La reconduction annuelle de la mission de professeur relai est soumise à un bilan d'activité.**

**Cette mission est inscrite dans une durée définie lors du recrutement.**

*Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :*  
*Yves Guinchat, chargé de la gestion du réseau des professeurs relais, au 01 57 02 66 59,*  
[yves.guinchat@ac-creteil.fr](mailto:yves.guinchat@ac-creteil.fr)

---

<sup>1</sup> Une IMP = 1250 euros